



Comment éviter que mon père nous déshérite ?

Par thaid77

Bonjour,

A la mort de ma mère, l'entreprise que possédait mes parents s'est transformée en SCI. Mon père est le gérant, mes deux sœurs et moi-même sommes "actionnaires" de la demi part de ma mère dont ont hérité (soit 1/6 chacun). Mon père veut vendre la SCI pour acheter une maison qu'il mettra au seul nom de sa nouvelle femme (mariage régime inconnu), de manière à ce qu'elle hérite de tout son argent à sa mort.

Y a t il une solution avant de vendre la SCI pour éviter que ce soit ma belle mère qui hérite de la part de mon père ??

Cordialement,
Laurent.